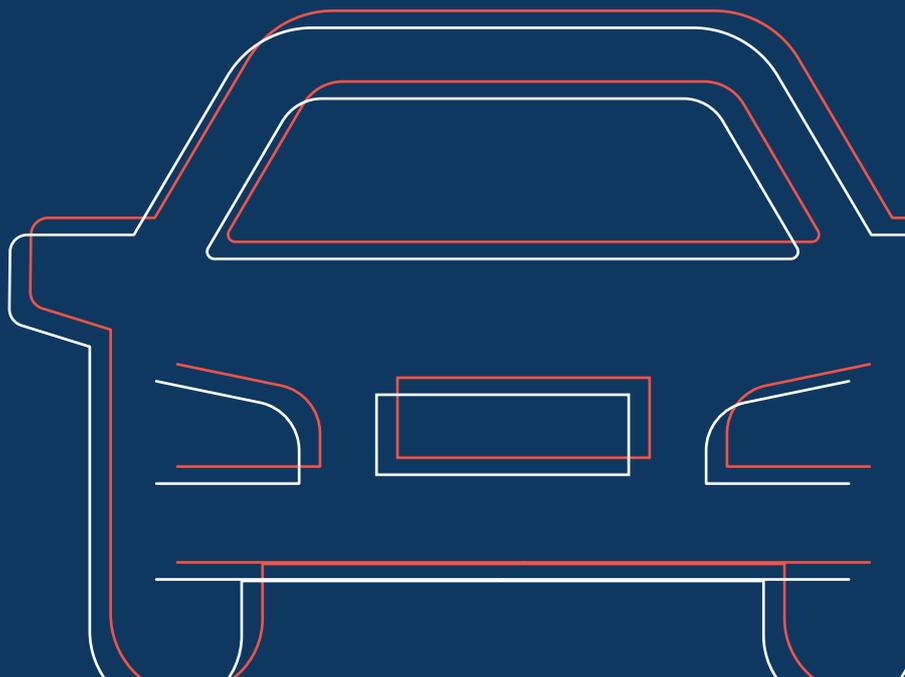


GUIDE DE RESTITUTION

Private Lease

PSA
FINANCE



Cher Client,

*Félicitations ! Vous avez souscrit un contrat de location
Free2Move Lease chez PSA Finance.*

*Nous sommes soucieux de vous apporter toute la
transparence et clarté nécessaires durant votre contrat.
C'est pourquoi nous mettons à votre disposition ce guide
qui vous apportera les informations essentielles pour
**entretenir votre véhicule et vous éclairer sur les
étapes à suivre lors de la restitution de celui-ci.***

*Il vous sera utile pour répondre à toutes vos
questions, notamment concernant l'évaluation de
l'état de votre véhicule au moment de la restitution.*

Nous vous remercions pour votre confiance.



PRÉPAREZ LA RESTITUTION DE VOTRE VÉHICULE EN TOUTE TRANQUILLITÉ

Transparence et maîtrise des coûts

Pour ne pas avoir à subir des coûts supplémentaires, PSA Finance vous propose un processus de restitution clair et neutre pour une fin de contrat sans surprise.



LA RESTITUTION EST UNE ÉTAPE À NE PAS NÉGLIGER CAR:

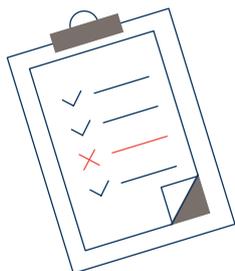
- Elle marque la fin du contrat de location et l'arrêt de la facturation.
- Elle permet de statuer sur l'état réel du véhicule restitué (kilométrage, état intérieur et extérieur).

Le véhicule restitué doit être en bon état de fonctionnement et d'entretien, sans vice caché et muni de tous les équipements et accessoires d'origine. Il doit être conforme aux normes du constructeur.



PRÉPARER L'EXPERTISE, C'EST:

Effectuer les remises aux normes de votre véhicule afin d'éviter des frais supplémentaires de remise en état.



Veillez vérifier les points suivants*:

- Intérieur: Sellerie en bon état général, tissu non élimé, sans tâches, sans trous ni brûlures, sans déchirures,
- Extérieur : Chocs et rayures nécessitant une intervention de carrosserie. Sans bris ni fêlure sur le pare-brise, les vitres et les feux.
- Entretien/Réparations à jour,
- Etat des pneumatiques

* Liste non exhaustive. Si vous désirez de plus amples informations sur les normes à respecter, consultez le site www.renta.be

RAPPEL RÈGLES DES FRAIS POUR LES KM SUPPLÉMENTAIRES

Votre contrat prévoit une durée et un kilométrage défini. Il vous est possible de modifier le kilométrage pendant la durée de votre contrat. Pour cela, nous vous invitons à faire l'exercice annuel d'estimation du nombre de kilomètres parcourus et de le comparer aux modalités de votre contrat.



Si il s'avère que vous consommez plus ou moins de kilomètres que prévu, faites-nous la demande pour adapter les modalités de votre contrat.

psafinance@psa-finance.com

En cas de dépassement du nombre de kilomètres au terme du contrat, les kilomètres supplémentaires seront facturés conformément aux conditions particulières du contrat.



PRISE DE RDV ET OÙ RESTITUER VOTRE VÉHICULE?



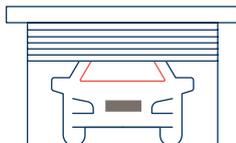
6 mois avant la fin de votre contrat, nous vous écrivons pour vous inviter à prendre rendez-vous avec votre vendeur pour choisir le véhicule adapté à vos besoins.



4 mois avant la date de fin prévue de votre contrat, un de nos collaborateurs vous appellera pour s'informer des dispositions prises pour la restitution de votre véhicule avec votre garage. Ce rappel a aussi pour but de s'assurer que les démarches pour la remise en état de votre véhicule ont été entamées.



1 mois avant la date de restitution de votre véhicule, votre garage vous informera de la date précise de restitution.

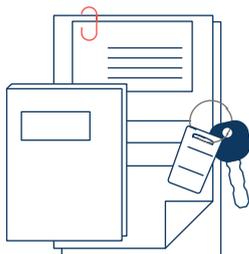


La date de restitution de votre véhicule marque la date effective d'arrêt de votre contrat en cours. Votre garage nous communiquera la date de l'expertise et le kilométrage.

La page suivante vous indiquera les points d'attention à suivre afin de restituer votre véhicule dans les meilleurs termes.

LES DOCUMENTS LORS DE LA RESTITUTION

Lors de la restitution de votre véhicule, il faudra remettre:



- Le Certificat d'immatriculation (2 volets)
- La plaque d'immatriculation originale (sur le véhicule)
- Le Certificat de conformité original
- Le Carnet d'entretien ou l'historique d'entretien
- La clé et son double
- La carte verte

Ensemble, avec votre garage:

- Valider et signer le procès-verbal de restitution définitive du véhicule.
- Repartir avec votre copie du PV de Restitution.

RÉSUMÉ DES ÉTAPES IMPORTANTES



- Choix et essai de votre nouveau véhicule
- Vérification des documents de bord
- Vérification de l'état du véhicule



- Vérification de l'état du véhicule
- Prise de rendez-vous carrosserie pour remise en état
- Vérification des documents



- Contacter garage
et fixer une date pour l'expertise et la restitution



- Date du rendez-vous
- Lieu du rendez-vous
- Procès verbal de restitution



*Téléchargez le guide de restitution
en version électronique sur votre
smartphone ou tablette*



Avenue du Bourget 20 boîte 1
B - 1130 BRUXELLES

www.psafinance.be